

Alain Policar « La fixation sur les origines tend à les transformer en destin »

Propos recueillis par Valentine Faure

Le « retour de la race au nom de l'antiracisme » implique une lecture identitaire et non sociale des problèmes, analyse le sociologue dans son dernier ouvrage

ENTRETIEN

Auteur de plusieurs ouvrages sur le libéralisme politique, le sociologue et politiste Alain Policar part, dans son dernier livre, du constat selon lequel la « lutte des races » se serait substituée à la lutte des classes. Pas à l'extrême droite, mais dans les milieux de gauche radicale, où ont fait leur apparition des concepts « *essentialisants* », comme « *privilège blanc* » ou « *racisé* », au risque de produire, dit-il, des formes renouvelées de racisme.

Qu'entendez-vous par « inquiétante familiarité de la race » ?

Le retour de la race s'effectue au nom de l'antiracisme. L'idée est louable : évaluer correctement les discriminations subies par les groupes dits « racisés ». On dit toujours qu'elle est alors utilisée en tant que « construction sociale » – néanmoins, on fait comme s'il n'y avait pas d'effets négatifs possibles. Mais on ne peut pas aussi aisément séparer la race du raciste de la race du sociologue. Cette fixation sur les origines, qui tend à les transformer en destin, me paraît introduire des identités factices, et ignorer qu'au sein même d'un groupe humain quel qu'il soit, il y a des différences considérables.

L'intersectionnalité ne consiste-t-elle pas à étudier ces différences ?

Oui, et j'en reconnais les mérites. Mais elle me semble accorder au prisme de la race un privilège exorbitant. En insistant sur la dimension identitaire, elle fait, par exemple, des violences policières aux Etats-Unis un problème exclusivement racial. Mais si on en faisait d'abord un problème de classe, on n'aurait pas tort. Or le monde qui vient est marqué par la croissance des inégalités sociales : on peut donc craindre les effets pervers de ce changement de paradigme. On construit des communautés de souffrance, qui, par la subjectivité qu'elles revendiquent, subjectivité basée sur la couleur de peau, nous éloignent de toute perspective universaliste. Les intentions, aussi égalitaires soient-elles, ne sont pas immunisées contre les aveuglements liés à la position sociale. Ces aveuglements, les « racisés » y échappent-ils nécessairement ?

L'idée d'universalisme serait en danger ?

Pour les penseurs du postcolonialisme – Edouard Glissant, Edward Said, Frantz Fanon, Aimé Césaire –, l'universalisme reste une boussole. Césaire refuse aussi bien « *le particularisme étroit* » que « *l'universalisme décharné* ». Sa conception de l'universel se veut « *riche de tout le particulier, riche de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers* ». Le postcolonialisme a interrogé les promesses des Lumières sans remettre en question les principes fondateurs. Pour le courant décolonial, l'universalisme serait prisonnier de l'origine du principe. Pour comprendre l'expérience du sujet « racisé », il faudrait rompre avec les grandes conquêtes de la « pensée occidentale ». Mais avant même la Déclaration des droits de l'homme, il y a des événements que l'on peut considérer comme mus par une perspective universelle de lutte contre l'oppression. La révolte de Spartacus, c'est les droits de l'homme ! L'universalisme peut être pluriel, il peut comprendre le récit singulier de chaque oppression.

Cet universalisme pluriel ne se heurte-t-il pas à une certaine conception de l'idéal républicain uniformisant ?

Il y a une pensée républicaine qui cherche à imposer une certaine conformité, dont une version dévoyée, excluante, de la laïcité est l'instrument. La passion nationaliste pour la laïcité contribue à une sorte d'ethnisation de l'idée de République par les tenants de cet universalisme fortement nationalisé. Tel qu'il est défendu par le gouvernement, l'universel se confond avec l'uniforme. Mais il ne peut y avoir d'universel sans pluralité. Si l'universel est uniforme, il n'a aucun sens.

Il existe bien un idéal communautaire, dites-vous, mais qui n'est pas nécessairement critiquable...

Le droit d'appartenir volontairement à des communautés ouvertes constitue l'un des droits les plus fondamentaux de l'individu moderne. Le sociologue Raymond Boudon (1934-2013) avait montré que l'intégration se faisait souvent par le repli communautaire, pour un temps, comme moyen, comme soutien pour ensuite s'intégrer dans la société d'accueil. L'attachement communautaire n'est pas à honnir.

Vous opposez « l'extension du domaine de la race » au projet cosmopolitique...

Le cosmopolitisme reconnaît au citoyen des droits liés à son appartenance au monde. Il s'agit de la théorie contemporaine la plus efficace de la justice globale. Il est injuste que le lieu où l'on naît détermine le destin. Comment peut-on avoir une théorie de la justice qui ne soit pas une théorie globale ne concernant pas seulement le pays où l'on est né, ni même l'ensemble géographique, mais l'humanité ? Le philosophe libéral américain John Rawls (1921-2002) a complètement éludé cette question-là. J'ai été très frappé par la lecture du Ghanéen Kwame Anthony Appiah – il parle d'un « *cosmopolitisme enraciné* » –, qui considère qu'il n'est pas nécessaire de rompre avec ses attaches particulières, singulières, nationales ou autres, pour construire des attachements plus larges, l'attachement à l'humanité étant le plus important. Le cosmopolitisme me paraît être l'internationalisme le plus achevé aujourd'hui. Il a aussi une dimension tragique, il est la prise de conscience de notre vulnérabilité commune.